

*Parents, professionnels,
comment éduquer ensemble
un petit enfant ?*

Collection Mille et un bébés

dirigée par Patrick Ben Soussan

Des bébés en mouvements, des bébés naissant à la pensée, des bébés bien portés, bien-portants, compétents, des bébés malades, des bébés handicapés, des bébés morts, remplacés, des bébés violents, agressés, exilés, des bébés observés, des bébés d'ici ou d'ailleurs, carencés ou éveillés culturellement, des bébés placés, abandonnés, adoptés ou avec d'autres bébés, des bébés et leurs parents, les parents de leurs parents, dans tous ces liens transgénérationnels qui se tissent, des bébés et leur fratrie, des bébés imaginaires aux bébés merveilleux...

Voici les mille et un bébés que nous vous invitons à retrouver dans les ouvrages de cette collection, tout entière consacrée au bébé, dans sa famille et ses différents lieux d'accueil et de soins. Une collection ouverte à toutes les disciplines et à tous les courants de pensée, constituée de petits livres – dans leur pagination, leur taille et leur prix – qui ont de grandes ambitions : celle en tout cas de proposer des textes d'auteurs, reconnus ou à découvrir, écrits dans un langage clair et partageable, qui nous diront, à leur façon, singulière, ce monde magique et déroutant de la petite enfance et leur rencontre, unique, avec les tout-petits.

Mille et un bébés pour une collection qui, nous l'espérons, vous donnera envie de penser, de rêver, de chercher, de comprendre, d'aimer.

Retrouvez tous les titres parus sur

www.editions-eres.com

Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant

Sous la direction de
Marie-Paule Thollon Behar

avec

Marie-Claude Blanc

Catherine Bouve

Michelle Clausier

Luce Dupraz

Patricia Eydan

Nicole Gaget

Denis Mellier

Geneviève Périfel

Florence Thomas

1001 BB - Du côté des parents

ères

Cet ouvrage regroupe les textes des intervenants
de la Rencontre petite enfance,
« Parents, professionnels, comment éduquer ensemble ? »,
Section de puériculture, École Rockefeller, Lyon, mars 2003.

Conception de la couverture :
Corinne Dreyfuss
Réalisation :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2836-5
Première édition © Éditions érès 2005
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

RÉFLEXIONS PLURIELLES :

LA PLACE DE CHACUN DANS L'ÉDUCATION DU TOUT-PETIT

Les parents et les professionnels ont des « raisons » pour ne pas communiquer ! <i>Denis Mellier</i>	13
La coopération parents-professionnels, pratiques d'hier, figures d'aujourd'hui <i>Catherine Bouve</i>	53
De la difficulté d'éduquer ensemble <i>Luce Dupraz</i>	81
Éducation et développement du jeune enfant, un éclairage pour comprendre le rôle et la place de chacun <i>Marie-Paule Thollon Behar</i>	133

DANS LES PRATIQUES

La place des parents dans les établissements d'accueil de jeunes enfants : de la relation individuelle aux actions collectives <i>Florence Thomas, Marie-Claude Blanc</i>	155
Accueillir tous les parents <i>Michelle Clausier</i>	167
Ensemble, faire de la musique dans le jardin sonore <i>Patricia Eydan</i>	177
Accueillir les parents des tout-petits à l'école maternelle <i>Nicole Gaget, Geneviève Périfel,</i> <i>Marie-Paule Thollon Behar</i>	185
Bibliographie	195

Introduction

La petite enfance est-elle un temps de la vie où il est pertinent de parler d'éducation ? Les sciences de l'éducation ne s'intéressent à l'enfant que lorsqu'il est scolarisé. La très sérieuse revue *Le monde de l'éducation* n'aborde jamais, ou alors très rarement, la période de la petite enfance. Pourtant, des parents de très jeunes enfants se soucient très tôt de leur éducation, s'interrogent et souvent questionnent leur entourage, les professionnels qui accueillent leurs enfants, à propos des problèmes éducatifs. Les professionnels eux-mêmes réfléchissent aux règles de vie dans l'établissement et élaborent un projet « éducatif ».

Il est, en effet, tout à fait possible de discuter l'opportunité du thème que nous avons choisi dans cet ouvrage. Les réflexions de Denis Mellier nous rappelleront l'importance des enjeux psychiques, qui ne doivent pas être occultés par les enjeux éducatifs. La problématique de la séparation, inhérente aux structures d'accueil, instaure un véritable travail psychique pour l'enfant mais aussi pour ses parents et pour les professionnels. Dénier cette nécessaire élaboration risque de fausser une communication fragile et complexe.

Pour autant, tout en veillant à garder à l'esprit cette dimension psychique, n'est-il pas important à l'heure actuelle de réfléchir aux questions éducatives ? Nous faisons le pari qu'elles peuvent donner lieu à un autre niveau d'échanges, confrontant des valeurs éducatives plus ou moins explicites, à la condition que l'enfant soit considéré comme le bénéficiaire principal et que les principes éducatifs soient pensés afin de lui permettre de se construire comme sujet et non dans l'objectif de le faire rentrer dans une norme.

Actuellement, la problématique de la relation parents-professionnels est le plus souvent déclinée sous forme d'« accompagnement à la parentalité », voire d'« aide à la parentalité ». La présenter sous l'angle d'une réflexion partagée nous a semblé rendre davantage compte d'une position équilibrée entre parents et professionnels, sans que ces derniers soient placés dans une position de savoir et donc de pouvoir sur la relation parentale.

Qu'est-ce qu'éduquer ? Peut-on et doit-on éduquer un tout jeune enfant ? Les différents auteurs de cet ouvrage ouvrent des pistes de réflexion très diverses dont deux axes se dégagent. Plusieurs auteurs se réfèrent à la dimension historique de l'évolution soit de la place des parents dans les lieux d'accueil du jeune enfant, soit de l'éducation. Les débats actuels soulevés dans cet ouvrage s'enracinent dans l'histoire de notre société, la connaître permet de mieux les comprendre. Une autre dimension, la plus fondamentale, est de situer l'enfant au centre de la relation entre parents et professionnels. Les lieux d'accueil doivent être pensés pour lui, dans leur dimension autant psychique qu'éducative. Ce qui pourrait passer pour une évidence aux yeux de nos lecteurs ne l'est pourtant

pas toujours, et nous faisons référence à l'évolution des modes d'accueil dans leur fonctionnement.

Cet ouvrage comporte deux parties. La première, « Réflexions plurielles : la place de chacun dans l'éducation du tout-petit », rassemble les présentations de chercheurs qui, à partir de différentes positions (psychologique, sociale, venant des sciences de l'éducation), conceptualisent la question de la rencontre entre parents et professionnels autour de l'accueil de l'enfant et de son éducation. L'axe commun à ces contributions est la question de la place de chacun.

À la suite de Denis Mellier, présentant les enjeux psychiques de la relation parents-professionnels, Catherine Bouve, à travers une recherche auprès des parents, leur donne la parole sur la question des attentes par rapport aux modes d'accueil. Luce Dupraz insiste davantage sur les difficultés de l'éducation à l'heure actuelle en reprenant une histoire très documentée des différents modèles éducatifs qui influencent les pratiques actuelles. Marie-Paule Thollon-Behar abordera les questions éducatives en se situant du point de vue de l'enfant et de son développement, de ses besoins, afin de tenter de délimiter la place de chacun dans cette coéducation.

La deuxième partie, « Dans les pratiques », offre la possibilité aux lecteurs de découvrir le cheminement de groupes de travail, d'équipes autour de projets concrets, impliquant parents et professionnels, en structure d'accueil du jeune enfant ou à l'école maternelle.

Réflexions plurielles :
la place de chacun
dans l'éducation du tout-petit

Denis Mellier

Les parents et les professionnels ont des « raisons » pour ne pas communiquer !

Par ce titre provocant je voudrais mettre en relief toute la complexité des relations entre parents et professionnels. Je crois illusoire de penser leur entente sans prendre en compte le difficile travail psychique que chacun doit réaliser à l'instar de celui assigné au bébé. Ces « raisons » pour ne pas communiquer ne sont pas forcément de « bonnes raisons ». Elles sont « ni bonnes », « ni mauvaises », je montrerai qu'elles sont institutionnellement nécessaires pour tout accueil. Elles dépendent en partie de souffrances tues autour du bébé (Mellier, 2005).

Denis Mellier, psychologue clinicien, maître de conférences, HDR, Institut de psychologie, Centre de recherche en psychologie et psychopathologie cliniques, CRPPC Université Lumière-Lyon 2, auteur de L'inconscient à la crèche, èrès, et de Vie émotionnelle et souffrance du bébé, Dunod.

La place des parents a profondément évolué ces trente dernières années dans les lieux d'accueil. Il fut un temps où les parents avaient pour obligation de rester à l'extérieur de l'établissement, ceci était même noté dans le règlement. Depuis de nombreuses années, ils peuvent entrer dans les structures, on leur demande même de venir pour l'adaptation de leur bébé ou pour assister à des réunions ; aujourd'hui ils ont de plus le droit et même le devoir de participer à des instances représentatives en crèche et bien sûr à l'école. Mais les professionnels semblent bien ambivalents par rapport à cette présence des parents. Cette ouverture a permis un « bond en avant » dans les structures d'accueil mais de nouvelles alliances sont à trouver entre professionnels et parents. De plus, l'existence de situations marquées par la précarité des familles impose de réfléchir de manière plus soutenue aux possibles liens de l'enfant avec professionnels et famille.

Dans ce chapitre je prendrai un point de vue clinique : quels sont les ressorts des échanges entre professionnels et parents ? Je ferai un détour par l'histoire pour approcher cette question. Pour mettre d'abord en relief les différentes possibilités de relations entre eux, j'étudierai l'évolution des crèches, avec un repérage des textes les réglementant. Les trois grandes tendances qui sont perceptibles dans cette histoire sont toujours au cœur des enjeux actuels. Pour les préciser, j'examinerai les forces qui tendent à stabiliser ces alliances entre professionnels et parents avant d'envisager ce qui pourrait au contraire mettre du jeu dans celles-ci.

La séparation qu'impose le lieu d'accueil est objectivement une source de travail psychique pour le bébé ou le très jeune enfant, c'est cette difficile question de penser l'autre

absent qui organiserait *in fine* les enjeux de ces échanges. Cet enjeu est constant, la réponse sociale aurait seulement varié en fonction de la place de la structure d'accueil dans la société.

Je m'attacherai moins aux enjeux éducatifs qu'aux conditions d'une rencontre et d'un dialogue entre professionnels et parents. Les normes éducatives peuvent varier, il importe par contre que les adultes se mettent à penser en commun pour accompagner l'enfant entre l'institution familiale et les structures d'accueil ou l'école. Or rien n'est moins évident. Je montrerai que des enjeux groupaux et institutionnels existent de part et d'autre pour justement ne pas communiquer ! Seule la prise en compte de la réalité psychique complexe du bébé, de l'enfant, me paraît apte à permettre une rencontre plus authentique.

J'ai choisi ici de mettre l'accent sur *ce qui résiste* au contact entre parents et professionnels, parfois indépendamment de la bonne volonté de l'individu. L'idéologie de la communication cache souvent une méconnaissance des conflits inconscients, comme si tout pouvait être maîtrisable et gérable !

Évolution historique de la place des parents dans la crèche

Constatons tout d'abord que, globalement, d'un point de vue historique et institutionnel, les relations entre parents et professionnels ont bien changé. Si nous examinons par exemple à la lumière des écrits administratifs la place réservée aux parents dans les crèches en France, nous notons une grande évolution en suivant les trois textes qui les définissent

(les arrêtés de 1951, la circulaire de 1975 et le décret de 2000).

Ces textes indiquent « ce qui fait loi », ils sont significatifs de trois périodes que nous pouvons schématiser ainsi :

– l’institution s’établit d’abord dans un rôle de *substitution* aux parents. Il s’agit d’agir à leur place, pour « sauver » les enfants de situations que les parents ne sont pas en mesure d’assumer. Les parents sont alors exclus de l’enceinte de l’établissement. Ce texte est un progrès par rapport à un passé marqué par la précarité de l’accueil matériel des bébés ;

– la place des parents est ensuite reconnue mais dans une certaine ambivalence, comme le pointe la notion de les laisser pénétrer pour les « *éduquer* » ;

– dans un troisième temps, la crèche tend à se situer en *complémentarité* et en réciprocité avec les parents ¹.

Trois périodes, trois rapports différents des parents à une institution.

1951, les parents à l’extérieur de la crèche

Les parents sont d’abord exclus du fonctionnement de la crèche. Cette première interdiction marque la première étape ainsi résumée par O. Baudelot : « Une institution close sous surveillance médicale » (1984). Mais au-delà de l’aspect descriptif, je pense que cette interdiction est paradoxalement au fondement de la crèche actuelle, elle a permis l’organisation ultérieure des crèches en assurant des conditions sanitaires minimales pour l’accueil.

1. Pour plus de détails pour cette partie voir Mellier, 2004.

Suivons *la réglementation de 1951* : « Une salle de réception pour recevoir les enfants accompagnés de leurs parents doit être aménagée. Cette salle strictement séparée des autres locaux contient des armoires ou coffres, individuels, dans lesquels sont placés les vêtements extérieurs et objets personnels des enfants. Les parents ne doivent jamais pénétrer dans d'autres locaux de la crèche » (Article 9 de l'arrêté du 18 avril 1951, *Journal officiel*).

La place du parent est celle de « l'ère du médical » décrit par O. Baudelot et M. Bréauté. On pourrait invoquer les risques de contagions et la nécessaire protection de la crèche. Dans le même sens, les enfants sont souvent laissés nus pour être systématiquement baignés « à la chaîne », puis habillés avec les vêtements de la crèche. La prise de température comme en pouponnière est également systématique. « Dans les années 1950, le but essentiel des crèches est la contribution à la lutte menée intensivement contre la mortalité infantile, les épidémies et les infections. Tout est mis en œuvre pour préserver la santé des enfants et propager les règles d'hygiène et de diététique formant l'essentiel des principes de puériculture de l'époque. Le seul regard porté sur les enfants est un regard médical, technique et distanciateur » (Baudelot et Bréauté, p. 215). Elles citent un extrait du règlement d'une crèche : « Chaque enfant doit être pesé, toisé, ongles coupés, tête vaselinée et lavée. » Mais cette interdiction de l'entrée des parents et cette emprise du médical sur les attitudes désignent d'autres phénomènes.

L'arrêté de 1951 met en place une véritable réglementation de la crèche qui fonde son organisation.

Remarquons, dans l'article plus haut cité, l'indication, d'abord, de la création d'une « salle de réception ». De même

l'article suivant prévoit l'existence d'« isolements » pour permettre « aux femmes de venir allaiter leurs enfants ». De manière générale, outre des conditions de salubrité et d'hygiène, ce texte fixe l'existence de lieux spécifiques comme les dortoirs, la salle de change, la biberonnerie, les salles de jeux, la salle des parents, la salle d'isolement, le jardin. Tous ces lieux délimitent un espace matériel qui a une fonction dans l'organisation globale des soins.

Ainsi l'interdiction faite aux parents signe l'existence d'une première différenciation dans l'organisation de la crèche : les parents ne sont pas ceux qui travaillent, ils ont droit à une pièce, mais ils restent à l'extérieur des salles où séjournent les enfants. Il doit y avoir de même des casiers individuels, le linge propre à chaque enfant n'a pas à être mélangé avec celui des autres. Du point de vue psychique, cela indique qu'une confusion pouvait être possible entre le dedans et le dehors, entre parents et puéricultrices, et le mélange possible des enfants. Le texte différencie ce qui par le passé pouvait ne pas l'être.

Dans les pratiques de puériculture, l'attitude médicale est essentiellement une défense de type opératoire qui évacue la dimension de l'imaginaire avec l'enfant, ainsi que le notent O. Baudelot et M. Bréauté : « Tout en reconnaissant l'importance de la surveillance médicale et de l'hygiène, il faut remarquer que l'adoption des habitudes hospitalières a admirablement rempli le rôle d'écran qui permettait aux "berceuses" de l'époque de se protéger de la charge affective inhérente aux relations avec le jeune enfant » (p. 217). Elles continuent : « Dans le leitmotiv "il ne faut pas s'attacher aux enfants" et dans toutes les stratégies mises en œuvre pour se

protéger de l'attachement, ne peut-on pas voir également les traces de ce passé hospitalier où il s'agit de se protéger contre l'angoisse liée à la mort possible de l'enfant ou à son retour dans la famille ? C'est de séparation aussi qu'il s'agit en crèche, institution caractérisée à cette époque par les ruptures, par exemple dues au cloisonnement entre la crèche et la famille et au cloisonnement entre les différentes sections. Les ritualisations propres à chaque organisation sont ici au service de l'évitement des anxiétés trop fortes que suscite la présence de l'enfant à la crèche. Tout se passerait comme si la crèche avait besoin de se protéger des parents, comme d'une contamination d'angoisses ou d'affects plutôt que de microbes. »

Si nous considérons la littérature sur ce sujet et les témoignages des personnes qui ont vécu cette période, force est de constater que socialement, les conditions globales de la crèche étaient marquées par beaucoup de souffrances, dues autant à la précarité ou à la pauvreté de l'origine sociale des familles, qu'aux moyens que pouvait mettre en œuvre la crèche.

Les familles sont issues de milieux très défavorisés et souvent la mère est seule pour assurer concrètement la charge de la vie quotidienne de l'enfant. Les témoignages que j'ai recueillis font état de la présence de nombreuses « filles-mères ² ». Il s'agit souvent, pour ces femmes, d'une nécessité pour vivre : si l'enfant n'est pas à la crèche, travailler n'est pas possible, leur existence est alors compromise. Nous pouvons

2. En 1961, selon une grande enquête de la Protection maternelle et infantile de la Seine, 25 % des enfants vivaient quotidiennement avec un parent seul ; une enquête plus restreinte de 1967 donne le chiffre de 15 % (revue *Enfance*, 1975).

reconnaître ici le dilemme « ou moi, ou lui » de la « violence fondamentale » de J. Bergeret pour ces « cas sociaux ».

Les conditions d'accueil (nombre de personnels, moyens matériels, formations) étaient bien moins adaptées qu'actuellement ; on peut parler de « carences », pour reprendre la terminologie des personnes qui ont œuvré pour la prise en compte psychologique de l'enfant en collectivité (David, Appell, Aubry). Le groupe des experts (Soulé, 1972) et l'ouvrage de F. Davidson et P. Maguin (1972) tenteront d'apporter là de nouvelles améliorations.

Comment dans ces conditions « rêver » la présence de l'enfant ? L'impact des angoisses de séparation est très important. Les parents sont complètement *dépendants* de la crèche en même temps ils sont exclus de la vie de l'établissement³. Pendant ce temps, la crèche se donne des moyens pour réaliser son « idéal », ou tout au moins sa tâche primaire. Des défenses institutionnelles sont érigées pour remplir cette tâche, elles sont destinées à protéger le personnel des anxiétés ambiantes. On peut imaginer que le roman familial de l'équipe se cristallise autour d'un scénario où il est question d'une bonne âme (la crèche) sauvant des bébés que leurs mères abandonnent.

Cette place des parents signe l'établissement d'une première « enceinte » protectrice de la crèche. Ils sont la cible de l'évacuation du négatif qui risquerait de paralyser le travail de

3. Une directrice très âgée me racontait que parfois le soir la crèche donnait de la soupe à une mère pour l'aider quand elle rentrait très tard chercher son enfant après une longue journée de travail et de transport. Il n'était pas rare que la directrice ou son personnel « dépanne » une mère en le gardant chez elle la nuit, en lui donnant des vêtements de secours, etc.